

Conditions Générales de Vente

1 – Domaine d'application

Les présentes Conditions Générales de Ventes régissent les rapports entre FORMEFEITOS et ses clientes. Elles font partie intégrante du contrat entre le client et FORMEFEITOS et sont réputées acceptées dès que le client passe commande.

Les dispositions qui modifient ou annulent les présentes CGV doivent être fixées par écrit.

Les conditions générales de vente du client dérogeant ou contrevenant aux présentes CGV ne s'appliquent pas, et ce, même en l'absence de contestation expresse précise des CGV.

2 – Prestations de Solution

La Teneur et l'ampleur des prestations de FORMEFEITOS figurent dans l'offre respective (notamment description des prestations et plans). Les compléments et modifications, et notamment les garanties complémentaires, ne sont valables que sous forme écrite.

3 – Offres et documents correspondants

Une offre de FORMEFEITOS est valable pendant 65 jours à compter du jour de l'offre, et considérée ferme et définitive après visite du chantier par le technicien.

Les offres, dessins, descriptions et échantillons ainsi que tous autres éléments de l'offre restent la propriété de FORMEFEITOS. Le client est uniquement autorisé à utiliser les documents mentionnés de l'offre et du contrat dans le cadre du contrat. Si la commande n'est pas passée, il est tenu de rendre tous les documents qui lui ont été remis.

Il est interdit de copier, reproduire ou réutiliser les plans, offres, échantillons ou toutes propositions de FORMEFEITOS sans autorisation, sous peine de poursuites.

Les études détaillées particulières dans les descriptions seront facturées selon un accord.

4 – Prix

Les prix bruts figurant dans les catalogues et prix courants sont sans engagement et soumis à d'éventuelles modifications. Les prix applicables sont ceux qui figurent dans l'offre respective.

Les prix figurant dans les offres engagent FORMEFEITOS pendant 65 jours au maximum. Les prix indiqués dans les confirmations de commande sont fermes dans la mesure où la fourniture de la marchandise s'effectue dans les six mois suivant la confirmation de commande.

Les travaux en régie et les frais seront facturés sur la base de rapports journaliers (ou de confirmations annexes).

Si un acheteur désire modifier les dispositions d'une commande confirmée, il assumera les frais supplémentaires occasionnés par ces modifications.

5 – Livraison et réception

La marchandise est livrée par camion au domicile ou sur le chantier. Dans le cas d'autres fournisseurs à la demande du client, les frais et risques de transport sont supportés par celui-ci. FORMEFEITOS s'efforce de respecter les délais de livraison, mais les délais de livraison indiqués sont sans engagement. Tout droit à des dommages et intérêts suite au non-respect des délais de livraison est exclus dans les limites légales.

6 – Obligation de collaborer du client

Le client doit assurer le libre accès au bâtiment et un montage sans obstacle par FORMEFEITOS.

Pour que le montage puisse être effectué dans les délais, les conditions suivantes doivent être remplies :

Finitions des murs réalisés.

Finitions des sols réalisés.

Les éventuels travaux supplémentaires ou ultérieurs, temps d'attente, frais supplémentaires, etc. générés par le non-respect de l'obligation de collaborer seront facturés séparément.

7 – Passage des profits et risques

Les risques passent au client à la livraison de la marchandise ou, en cas de montage, à la réception.

8 – Garantie

Le client ou une personne mandatée par ce dernier doit examiner la marchandise immédiatement après sa livraison.

Les dommages de transport et les défauts reconnaissables lors d'une vérification immédiate doivent être signalés à FORMEFEITOS dans les huit jours suivant la livraison ou la réception. Les défauts qui ne sont pas reconnaissables immédiatement, de même que les défauts de construction, de matière ou de fabrication, doivent être signalés à FORMEFEITOS immédiatement après leur constatation, mais au plus tard durant le délai de 1 semaine. En cas de non-respect du devoir de signalement/dénonciation des défauts, après expiration de la période de 1 semaine, toute responsabilité sera déclinée.

Pour les produits tiers fournis à la demande du client, ce sont les conditions de garantie des fournisseurs respectifs qui s'appliquent.

Les défauts résultant d'un traitement inapproprié par le client ou par une personne mandatée par ce dernier sont exclus de la garantie.

Les différences habituelles ou les différences dans les techniques de fabrication en termes de devis, de structure de surface, de poids et de peinture ainsi que les différences insignifiantes de couleur / ton ne sont pas considérées comme des défauts. Toutes les indications figurant à ce sujet dans les catalogues, prix courants, dessins côtés, offres et confirmations de commandes doivent donc être considérées comme approximatives et n'engagent pas le fournisseur.

En cas de défauts signalés dans les délais, FORMEFEITOS a notamment le droit de réparer le défaut. Il peut en outre être envisagé un échange, un rabais ou au plus le remboursement du prix d'achat du produit défectueux contre sa restitution (résiliation de la vente).

9 – Responsabilité

FORMEFEITOS s'engage à fournir la prestation contractuelle avec le plus grand soin.

FORMEFEITOS n'assume pas la responsabilité pour les retards qui ne lui sont pas imputables, en cas de non-respect de l'obligation du client de collaborer ou pour toute autre impossibilité de remplir ses obligations contractuelles qui ne lui sont pas imputables. Il revient au client de prouver à qui la faute est imputable.

La responsabilité pour négligence minime ou moyenne et pour les dommages indirects et consécutifs à une faute ainsi que la responsabilité pour des tiers est exclues.

FORMEFEITOS décline toute responsabilité pour toutes installations (hydraulique, électrique, etc.), murs ou sols défectueux.

10 – Force majeure

En cas de force majeure (par ex. évènements naturels d'une forte intensité, grève,...), l'exécution du contrat sera repoussée en fonction de l'évènement ; dans un tel cas, le client ne peut pas prétendre à un dédommagement.

11 – Retours

Aucune marchandise ne peut nous être renvoyée sans notre consentement préalable et nos instructions de réexpédition.

12 – Paiement

Sans autre accord, toutes les factures sont payables comme suit :

50% à la commande (Adjudication)

50% à la sortie de la marchandise de nos installations

Les factures qui ne font pas l'objet d'une réclamation par le client dans les 7 jours sont réputées reconnues et acceptées.

13 – Réserve de propriété

Jusqu'au paiement intégral de la facture, la marchandise livrée demeure la propriété de FORMEFEITOS. Le client est tenu de coopérer pour prendre les mesures nécessaires à la protection de la propriété de FORMEFEITOS ; il autorise notamment FORMEFEITOS à la conclusion du contrat, à faire enregistrer à ses frais la réserve de propriété dans les registres publics conformément à la loi et à remplir toutes les formalités relatives.

14 – Droit de résiliation Les changements intervenant dans la situation du client, tels que retards, difficultés et cessation de paiement, décès, ainsi que la mise aux poursuites, la tenue de procès importants etc. autorisent FORMEFEITOS à la résiliation immédiate d'éventuels engagements de livraison. Le paiement d'éventuelles créances de FORMEFEITOS est alors aussitôt exigible.

15 – Modification de Conditions Générales de Vente

FORMEFEITOS se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications seront communiquées au client par voie de circulaire ou par tout autre moyen approprié (par ex en ligne) et seront réputées acceptées en l'absence de contestations dans un délai d'un mois.

16 – Attribution de Jurisdiction

Tout litige de quelque nature que ce soit, sera de la compétence du tribunal dans le ressort duquel le vendeur a son siège.

17 – Services d'assistances

Formefeitos offre une garantie d'assistance de ses produits de 2 ans.

Tous les produits fournis par Formefeitos qui révèlent des défauts de la responsabilité de Formefeitos, au cours des 2 premières années, seront soumis à un procès d'assistance gratuit. Cependant, après vérification et analyse, si les produits défectueux sont dûs aux clients, le service d'assistance sera facturée. Toutes les procédures de service d'assistance après la période de garantie de 2 ans seront facturées.

18 – Validation finale des dessins et Propriété intellectuelle et confidentialité

La validation finale des dessins devra être communiquée par écrit à Formefeitos, de préférence par e-mail ou en apposant la signature du client/responsable de la validation, sur la feuille du dessin. Formefeitos réserve le droit de ne pas entreprendre de travaux et/ou fournitures si le client/responsable de la validation ne respecte pas les formalités continues dans la présente clause. Uniquement après la validation des dessins c'est que la commande sera mise en production. Après la validation et production de la commande, le client/responsable de la validation ne sera plus en mesure de l'annuler. Nous informons également, que le délai de livraison de la commande pourra être changé en fonction du délai de validation.

La reproduction partielle ou intégrale des dessins produits par Formefeitos et mis à la disposition du Client /responsable de la validation n'est pas autorisée. Tous les droits de nature intellectuelle résultant de la proposition soumise par Formefeitos ou des dessins produits méritent la protection du droit et doivent être considérés, jusqu'à leur validation, confidentiels et secret d'affaire de Formefeitos, et ne peuvent être utilisés par le Client /responsable de la validation sans consentement, sous peine de responsabilité.